

Contrôle

Évaluer la conformité

PROGRAMME DE FORMATION

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les valeurs des interventions du contrôle
- Identifier les supports référentiels au contrôle
- Agir pour le traitement d'un produit non conforme

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnel, répondant aux prérequis d'accès à la formation, identifié par son entreprise afin de devenir contrôleur dans son entreprise
- Le contrôleur qualité en aéronautique assure des missions de contrôle qualité sur les pièces et ensembles constituant un aéronef. Il peut contrôler les dimensions, les conformités d'assemblage, les états de surface (rayures, impact), les défauts...
- Il assure la traçabilité de ses interventions en renseignant systématiquement les documents relatifs au produit contrôlé (fiche qualité, gamme de contrôle...). Il est amené à interpréter les résultats du contrôle, il peut contribuer à l'amélioration du poste de travail

PRÉ-REQUIS

- Aucun

Formation distanciel

- Avoir un ordinateur, une connexion internet viable et un smartphone/tablette pour répondre aux questions

DESCRIPTION / CONTENU

- Qu'est-ce que le contrôle ?
- Comment contrôler ?
- Comment gérer une non-conformité ?

DURÉE

3h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exposés interactifs
- Approche interactive, jeux de rôle, études de cas, débriefing en groupe
- Partage d'expériences entre participants
- Analyses de cas généraux ou spécifiques à l'entreprise (communication au préalable)
- Les moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats

MOYENS & SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Projection de diaporamas, quizz via télécommandes/supports connectés
- Mallette "Contrôle"
- Livret de formation (transmis par le formateur pour les formations en présentiel, transmis par mail pour les formations en distanciel)



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Évaluation permanente par QCM en cours de programme
- Évaluation des stagiaires via QCM de fin de session
- Certificat délivré après validation de la formation

PLANIFICATION

- Nous définissons conjointement avec notre client le planning de formation.
Contactez-nous par mail contact@jp-partnair.fr ou par téléphone [01 34 47 16 16](tel:0134471616) pour connaître les prochaines sessions. La formation débute entre 2 à 3 semaines après la validation administrative du dossier.

Nous apportons une attention particulière et prioritaire à la satisfaction de nos apprenants et pouvons mettre en place certaines adaptations pour l'ensemble de nos formations afin qu'elles soient accessibles* aux personnes en situation de handicap. L'intérêt est que chaque personne puisse profiter d'une expérience de formation optimale. Afin de faciliter l'intégration, le suivi pédagogique, notre référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans les meilleures conditions.

*modalités à préciser selon le type de handicap

Référent Handicap : Charlène THÉRAULT – 06.74.68.16.11 – charlene.therault@jp-partnair.fr